

LOIR & CHER

info

N° 121 - AVRIL 2025



LE DÉPARTEMENT EN ACTION

Bilan à mi-mandat



LOIR & CHER
Notre département

A photograph of a man and a woman in conversation at what appears to be a market or public event. The man, on the right, is wearing a dark blue suit jacket, a brown quilted vest, a white shirt, a patterned tie, and glasses. He is smiling and looking towards the woman. The woman, on the left, has long dark hair and is wearing a blue and white patterned jacket. They are standing in front of a stall with fresh produce, including oranges and lemons. In the background, other people and market stalls are visible under a bright, possibly overcast sky.

Bilan à mi-mandat 2021-2025

Après quatre années d'exercice, l'heure est venue de vous présenter un point d'étape sur la mise en œuvre du projet de mandat « Loir-et-Cher en action ». Découvrez dans ce dossier les réalisations et actions majeures que le département entreprend pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de notre territoire.



L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL

Autour du président Philippe Gouet, neuf vice-présidents et trois conseillers délégués mettent en œuvre les politiques départementales :

- ▶ **Catherine Lhéritier**, 1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil ;
- ▶ **Philippe Sartori**, vice-président chargé de la sécurité, de la protection de la population et du service départemental d'incendie et de secours ;
- ▶ **Monique Gibotteau**, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile ;
- ▶ **Tania André**, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports ;
- ▶ **Pascal Huquet**, vice-président chargé de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche ;
- ▶ **Florence Doucet**, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance ;
- ▶ **Philippe Mercier**, vice-président chargé de la ruralité et de l'équilibre des territoires ;
- ▶ **Claire Foucher-Maupetit**, vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments ;
- ▶ **Pascal Bioulac**, vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale depuis septembre 2023 (vice-présidence occupée jusqu'en septembre 2023 par Bernard Pillefer) ;
- ▶ **Maryse Persillard**, conseillère déléguée aux sports ;
- ▶ **Yves Lecuir**, conseiller délégué aux associations mémorielles ;
- ▶ **Marie-Pierre Beau**, conseillère déléguée à l'enfance et à la famille.

Trois questions à Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher

Loir & Cher info : À mi-mandat, quel bilan tirez-vous de l'action départementale ?

Philippe Gouet : Je suis heureux de pouvoir présenter aux Loir-et-Chériens des résultats concrets et des réussites indéniables, en phase avec notre feuille de route « Le Loir-et-Cher en action ». Je pense notamment à nos politiques volontaristes en matière de santé, d'attractivité et de solidarités, même si beaucoup reste à faire. Nous avons mis en place des solutions ambitieuses pour lutter contre la désertification médicale, notamment dans le cadre du plan « Le 41 en bonne santé », qui facilite l'installation de nouveaux professionnels de santé. Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif rigoureux, mené par les services du conseil départemental et notre agence d'attractivité Be LC.

L. C. I. : Si vous deviez retenir un mot des quatre années écoulées ?

P. G. : La proximité. Notre collectivité, dans l'ensemble de ses missions, travaille à rapprocher les Loir-et-Chériens des services départementaux. C'est le cas, par exemple, avec les maisons départementales des solidarités (MDS), dont le nombre aura plus que doublé entre 2024 et 2026. Mon objectif est de territorialiser au maximum nos actions afin que chaque Loir-et-Chérien bénéficie, près de chez lui, d'une offre de soins accessible, de routes en bon état, de propositions culturelles et sportives de qualité et, plus largement, d'un service public de proximité. C'est, à mes yeux, le rôle premier du conseil départemental : l'aménagement du territoire pour faciliter le quotidien.

L. C. I. : Cette volonté de proximité semble aller de pair avec une politique d'innovation.

P. G. : En effet, ces deux aspirations sont complémentaires. Il est indispensable de faire évoluer nos services auprès des Loir-et-Chériens si nous voulons répondre au mieux aux besoins des usagers. Voilà pourquoi nous avons renforcé nos dispositifs d'aide aux communes pour leurs investissements, déployé un vaste réseau de wi-fi touristique gratuit, ouvert la Cité du numérique à Blois, développé le plan « Véto 41 » pour accompagner nos agriculteurs... L'innovation est également le moyen le plus sûr de ne pas subir l'avenir dans un contexte budgétaire défavorable aux collectivités. Anticiper et innover pour une plus grande proximité, voilà le cap fixé pour notre assemblée départementale.

UN DÉPARTEMENT QUI VOUS PROTÈGE

Chef de file des solidarités, le conseil départemental accompagne les Loir-et-Chériens de la naissance jusqu'au grand âge, avec ses politiques visant à améliorer la vie des plus fragiles. Cela se traduit par des actions concrètes autour de la santé, de la jeunesse, des personnes âgées et/ou en situation de handicap grâce, notamment, à un nouveau maillage du territoire au plus près des besoins de chacun.

« Le 41 en bonne santé » 2022-2028

Ce plan stratégique vise à garantir à chaque Loir-et-Chérien une offre de santé de qualité et de proximité. Le département, avec Be LC, l'agence d'attractivité du Loir-et-Cher (*voir en page 11*), aide les étudiants en médecine dans leur installation libérale et facilite leurs déplacements. Avec un investissement de près de 25 millions d'euros, neuf axes stratégiques et de nombreuses actions de proximité, « Le 41 en bonne santé » lutte de manière concrète contre la désertification médicale et favorise l'installation des professionnels de santé dans le département.



Les maisons médicales, une réponse aux déserts médicaux.

L'habitat inclusif pour favoriser l'autonomie

En 2050, un Français sur trois aura plus de 60 ans. Dans cette perspective, le conseil départemental, en lien avec le conseil des financeurs de l'habitat inclusif, investit pour construire ou rénover des logements regroupés et adaptés aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Il s'agit d'une alternative entre la vie à domicile et la vie collective en établissement. Depuis 2023, seize projets ont été retenus sur l'ensemble du département, concernant 152 bénéficiaires, dont 97 personnes âgées et 55 personnes en situation de handicap.



L'association Les logis de la Tuilerie, à Morée, habitat inclusif.

Au plus près des Loir-et-Chériens

Le département protège ses habitants en leur fournissant des réponses de proximité adaptées aux besoins sociaux du territoire. Ainsi, avec son schéma des solidarités 2024-2028, il pose un diagnostic précis de la situation sociale et propose quinze actions concrètes pour 2025. La création récente de douze maisons départementales des solidarités (MDS) renforce la proximité de ses services d'action sociale. Une porte d'entrée simplifiée et directe aux services des solidarités du département.

Plus d'infos sur departement41.fr

02 14 99 41 41

Numéro de téléphone unique pour toute nouvelle demande (logement, PMI, emploi...)

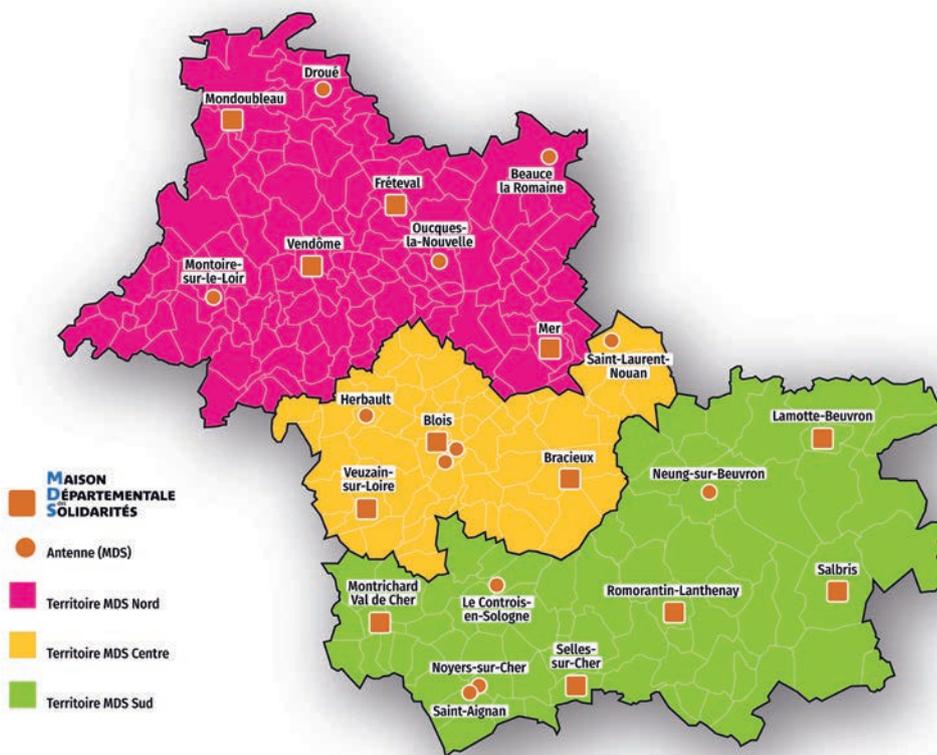


Schéma des solidarités 2024-2028

Ce plan d'action vise à simplifier l'accès aux services publics et aux droits, à assurer une prise en charge continue et sans rupture et à garantir une coordination optimale entre les acteurs des solidarités. Il comprend 163 actions au total, dont 15 actions phares pour 2025.



Les conseillers numériques favorisent l'autonomie des seniors.

Simplifier les usages numériques pour tous

Être un département solidaire, c'est notamment s'engager pour l'inclusion numérique des habitants. Volontariste, le Loir-et-Cher a recruté, début 2024, cinq conseillers numériques qui accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives et leurs usages numériques du quotidien. Lors de rendez-vous individuels et d'ateliers collectifs, ces conseillers vont vers les usagers sur tout le territoire et s'adaptent aux besoins et aux situations particulières. En un an, plus de 600 accompagnements personnalisés ont été réalisés.

Jeune sapeur-pompier... pourquoi pas toi ?

L'engagement citoyen n'attend pas le nombre des années ! Convaincu de cela, le département propose, depuis 2023, une aide incitative de 41 euros à chaque jeune Loir-et-Chérien, de 13 à 18 ans, s'inscrivant dans une section locale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher (UDSP 41). Depuis 2023, 422 jeunes Loir-et-Chériens se sont engagés et deux nouvelles sections jeunes ont été créées. Une belle manière de servir les autres et de se découvrir soi-même.

02 46 92 96 90 - udsp41@sdis41.fr



Le département incite les jeunes à s'engager.

Collège Jean-Emond, à Vendôme.



Des collèges plus sûrs grâce à la vidéoprotection

Le département investit pour la sécurité de ses collégiens en dotant les abords des établissements publics de vidéoprotection. À ce jour, huit établissements scolaires sont déjà équipés, avec un total de 27 caméras. En 2025, les collèges de Mer et de Saint-Laurent-Nouan seront concernés à leur tour. Un vrai gage de sécurité pour les jeunes et de sérénité pour leurs parents.

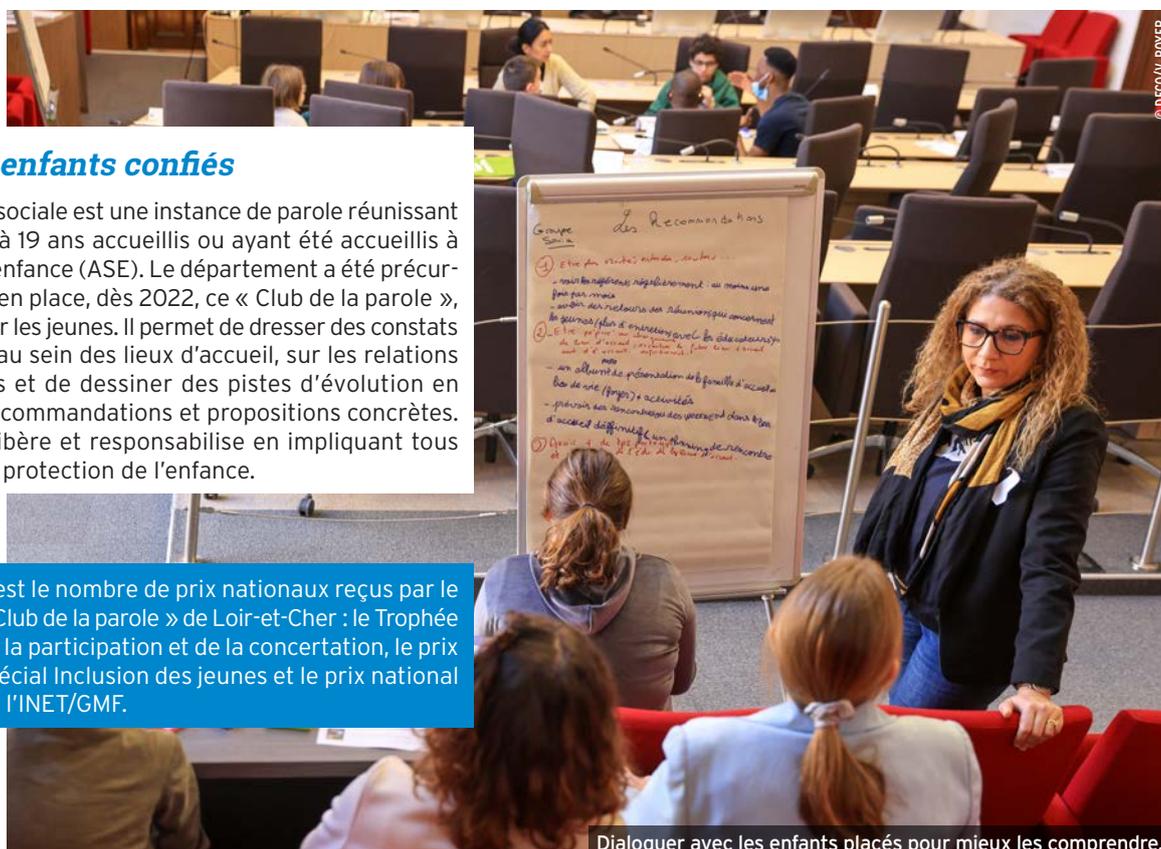


© CD41/IC CHGOT

Insertion : l'efficacité comme boussole

Acteur majeur du retour à l'emploi, le département met en place des clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics, propose des aides spécifiques et accélère les procédures de signature des premiers contrats d'engagements réciproques. De 2021 à 2024, plus de 600 contrats de travail ont été générés. La rapidité de prise en charge des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) est l'une des clés du retour à l'emploi ; ainsi, 88 % des allocataires sont orientés en moins de deux mois. Parallèlement, le département mise sur l'insertion par l'activité économique pour faciliter l'embauche des publics les plus fragiles (3 109 retours à l'emploi de 2021 à 2024). Sur le territoire de trois communautés de communes (Perche et Haut Vendômois, Collines du Perche, Romorantinais et Monestois), une expérimentation d'accompagnement rénové est menée auprès des bénéficiaires du RSA par le conseil départemental, l'État et France Travail. À ce jour, les résultats sont concluants : en six mois, 37 % des personnes accompagnées ont retrouvé un emploi, 44 % ne perçoivent plus d'allocations.

Se réinsérer en travaillant, un choix gagnant.



© DFCO/VI. POUER

Écouter les enfants confiés

Le conseil de vie sociale est une instance de parole réunissant des jeunes de 8 à 19 ans accueillis ou ayant été accueillis à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le département a été précurseur en mettant en place, dès 2022, ce « Club de la parole », rebaptisé ainsi par les jeunes. Il permet de dresser des constats sur le quotidien au sein des lieux d'accueil, sur les relations dans les familles et de dessiner des pistes d'évolution en formulant des recommandations et propositions concrètes. Une parole qui libère et responsabilise en impliquant tous les acteurs de la protection de l'enfance.

3

C'est le nombre de prix nationaux reçus par le « Club de la parole » de Loir-et-Cher : le Trophée de la participation et de la concertation, le prix spécial Inclusion des jeunes et le prix national de l'INET/GMF.

Dialoguer avec les enfants placés pour mieux les comprendre.

UN DÉPARTEMENT QUI PRÉPARE VOTRE AVENIR

Le département se doit d'envisager l'avenir avec sérénité. Premier partenaire des communes, il les accompagne au quotidien grâce à des dispositifs simples d'accès. Il mise aussi sur le numérique en anticipant les besoins et métiers de demain et soutient la jeunesse en favorisant son épanouissement.

Le wi-fi touristique, un vrai « plus » pour l'attractivité

Avec plus de 6,2 millions d'entrées dans les principaux sites et 3 millions de nuitées en 2024, le Loir-et-Cher est désormais le premier département touristique de la Région Centre-Val de Loire. Il apparaissait donc essentiel de proposer aux visiteurs du monde entier le wi-fi public gratuit. Ainsi, au 1^{er} février 2025, le département avait déployé 329 bornes wi-fi dans 97 sites, allant de Chambord au ZooParc de Beauval, en passant par la Maison natale de Ronsard, à Vallée-de-Ronsard (Couture-sur-Loir). Une offre unique pour améliorer le confort de visite et renforcer l'attractivité du Loir-et-Cher.

Structurer et développer les pratiques artistiques et sportives

L'accès à la culture dès le plus jeune âge est une priorité départementale. Dans un objectif de structuration et de développement des pratiques artistiques, le Loir-et-Cher a renouvelé en 2023 son schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques (SDEPA). Il regroupe un ensemble de mesures visant à proposer un enseignement diversifié, de qualité et de proximité. La collectivité veille également au bien-être des enfants et des jeunes avec son chèque sport-culture de 41 euros, renouvelé à la rentrée prochaine. Depuis deux ans, 6 800 Loir-et-Chériens de 6 à 18 ans en ont bénéficié.



Le wi-fi touristique est devenu indispensable.



Initier les enfants à l'art ou au sport, une réalité.

Le département, premier partenaire des communes

Le département renforce et diversifie son soutien aux communes de Loir-et-Cher en attribuant de nombreuses aides telles que :

- la dotation départementale de solidarité rurale (DDSR) et la dotation départementale d'aménagement durable (DDAD), pour leurs investissements consacrés à la santé, à la transition environnementale, à l'aménagement du territoire et plus largement au dynamisme local ;
- la dotation départementale de mobilités alternatives (DDMA) pour la réalisation de pistes cyclables ou d'aires de covoiturage dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Chaque année, le département engage 12 millions d'euros pour soutenir les communes dans leurs projets d'investissement.



Végétaliser une commune (Veilleins), c'est possible avec la DDAD.



Le cartable numérique, c'est plus de bien-être pour les collégiens.

Pour le confort des collégiens

Apprendre sans courber l'échine, voilà le but des manuels numériques déployés depuis 2023 par le conseil départemental pour ses collégiens. Cet outil innovant permet d'allier confort de travail, nouveaux outils pédagogiques et prévention santé, à l'heure où les maux de dos deviennent trop fréquents, notamment chez les plus jeunes. Six collèges de Loir-et-Cher participent actuellement à cette expérimentation du cartable numérique. Côté santé toujours, le département organise, depuis 2023, des ateliers « protège ton dos » dans les collèges avec une consultation de kinésithérapie.



En Loir-et-Cher, on peut devenir marin.

Une préparation militaire marine pour ouvrir ses horizons

En septembre 2023, grâce au parrainage du sous-marin *Le Terrible* par le département, la préparation militaire marine (PMM) de Loir-et-Cher « Amiral Storelli » voyait le jour. Grâce à cette formation gratuite destinée aux volontaires de 16 à 21 ans, les stagiaires apprennent l'esprit de solidarité, le goût du service et le sens de l'engagement (voir en page 7).

En cours

Le département travaille activement à la mise en place d'une plateforme de recherche de stages destinée aux jeunes Loir-et-Chériens afin de leur permettre de mieux s'insérer dans la vie professionnelle et de justifier de premières expériences significatives.



Travaux d'installation de la fibre.

Le Loir-et-Cher 100 % fibré, objectif presque atteint

Engagé dans le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire, le Loir-et-Cher arrive bientôt au terme de ce projet de grande envergure. Avec un taux d'avancement de 98,6 % et près de 137 000 lignes déployées pour 139 000 foyers et entreprises, l'objectif d'un Loir-et-Cher 100 % fibré est en passe d'être atteint. La finalisation du déploiement de la fibre sera atteinte avant la fin du mandat.

Plus d'informations sur le calendrier prévisionnel : www.valdeloirefibre.fr.



Des collégiens à la découverte des espaces naturels sensibles.

Intéresser les collégiens aux espaces naturels sensibles

La question environnementale et les enjeux de biodiversité nous concernent tous, dès le plus jeune âge. Afin de sensibiliser les collégiens, le département les incite à découvrir les espaces naturels sensibles (ENS) du Loir-et-Cher. Grâce à des conventions de partenariat entre les collèges et les ENS situés à proximité, les élèves vont à la rencontre de la faune et de la flore qui les entourent. Le département finance le transport et participe à la mise en place d'animations. Parce que découvrir et comprendre la nature est le premier pas pour mieux la protéger.

LE GUIDE DÉPARTEMENTAL

Communes, EPCI et associations



Un guide des aides départementales

Afin d'offrir à ses partenaires territoriaux un panorama des services qu'il leur propose, le département a réalisé un guide des prestations, aides et subventions dans les domaines de l'aménagement routier, du sport, de la culture, de l'environnement et des solidarités. Ce guide de l'ingénierie territoriale, destiné aux communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et associations, recense 60 dispositifs suivant les quatre axes stratégiques du département : l'attractivité, la durabilité, l'innovation et la solidarité. Un outil indispensable de la coopération territoriale.



La Cité du numérique, à Blois, un lieu multiple.

La Cité du numérique a ouvert ses portes

Inaugurée le 20 mars dernier, la Cité du numérique est un espace de plus de 2 000 m² au cœur de Blois, regroupant la F@brique numérique 41 (l'école de codage de Loir-et-Cher) et un tiers-lieu consacré aux usages numériques, avec un laboratoire d'expérimentation et différentes salles destinées à accueillir des ateliers, rencontres, conférences et actions de formation. Créée et réalisée par le département pour sensibiliser, former, informer et partager, la Cité du numérique est une véritable porte d'entrée vers l'innovation et l'inclusion numérique en Loir-et-Cher (voir en page 9).



Un nouveau site à votre service

En juin, le site Web du conseil départemental fait peau neuve. Cette refonte complète vous permettra de trouver facilement et rapidement les informations et services dont vous avez besoin. Ce nouveau site sera équipé d'un agent conversationnel ou *chatbot*, qui guidera les utilisateurs et répondra instantanément à leurs questions. Il valorisera également l'actualité du conseil départemental et proposera un agenda culturel et de loisirs.

departement41.fr

En projet

Le conseil départemental, en lien avec l'Éducation nationale, la Région et la Ville de Blois, travaille à la création d'une cité scolaire. Objectif : réunir des collégiens et lycéens au lycée Camille-Claudé, à Blois.

UN DÉPARTEMENT QUI S'ENGAGE POUR VOTRE ENVIRONNEMENT

Le conseil départemental agit chaque jour pour protéger son territoire. Il favorise les mobilités douces, préserve la faune et la flore, promeut une restauration collective de qualité et aide à la rénovation écologique des bâtiments tout en soutenant une agriculture durable.

La rénovation énergétique, un enjeu de solidarité

La question de l'habitat est intimement liée à celle du niveau de vie. Pour permettre aux foyers les plus modestes d'engager des travaux de rénovation énergétique, le département apporte une aide complémentaire aux dispositifs « MaPrimeRénov' parcours accompagné » et « Ma Prime logement décent ». Avec 296 dossiers soutenus pour un montant d'aides départementales de près de 700 000 euros, 100 % des logements aidés ne sont plus considérés comme des passoires thermiques. Une manière concrète et efficace de lier solidarité, habitat décent et engagement environnemental.



© FRANK H.

Travaux de rénovation énergétique.

Des déplacements sécurisés pour une meilleure mobilité

Chaque année, le département investit massivement pour la maintenance et la sécurisation des 3 424 kilomètres de routes départementales et des 700 ouvrages d'art, comme les ponts de Chissay-en-Touraine et de Muides-sur-Loire. Favoriser les liaisons, c'est aussi engager des opérations d'envergure pour fluidifier les axes, à l'instar des déviations de Chémery et du Controis-en-Sologne (Contres) en phase préparatoire, ou du barreau de Mer mis en service en juin 2024. La rénovation complète du pont Charles-de-Gaulle, à Blois, pour un montant de 9,62 M€, souligne également l'engagement du département.



Une nouvelle jeunesse pour le pont Charles-de-Gaulle de Blois.



Le plan « Vété 41 », une innovation « made in Loir-et-Cher ».

Soutenir une agriculture durable

En lien avec l'Agenda 2030, qui définit les objectifs de développement durable et les actions à déployer localement, le conseil départemental a lancé, avec la chambre d'agriculture, l'Agenda 41-Agri 2030. Son objectif : soutenir les agriculteurs dans le changement des pratiques et des productions, tout en préservant l'équilibre écologique, économique et sanitaire. Innovation « made in Loir-et-Cher » portée par cet agenda, la création du plan « Vété 41 » vise au maintien d'un maillage vétérinaire dense dans le département. Par ailleurs, un service de remplacement des agriculteurs lors de leurs congés a été mis en place.



Les comices agricoles, des moments de partage.

Organiser des comices agricoles

En soutenant la Société départementale d'agriculture (SDA 41), le conseil départemental apporte une aide réelle au monde agricole et valorise ses productions. Les comices en sont la plus belle vitrine : une à deux fois par an, la collectivité met en lumière la diversité de ses fermes et de ses acteurs, des atouts essentiels dans un département rural comme le Loir-et-Cher. Prochain grand rendez-vous prévu à Blois, les 14 et 15 juin (voir en page 6).



Réduire l'impact carbone

Face à l'urgence climatique, le conseil départemental travaille activement à réduire son impact carbone. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, il projette de réduire de 25 % ses émissions de carbone d'ici à 2030 grâce à plusieurs actions et initiatives :

- un programme photovoltaïque ;
- un schéma directeur des mobilités douces ;
- la rénovation des collèges pour généraliser de nouveaux bâtiments à énergie positive et certifiés Haute qualité environnementale (HQE) ;
- la favorisation de l'achat local et durable.



Création d'une voie verte entre Saint-Gervais-la-Forêt et Cellettes.

Le département investit dans les mobilités douces

Diversifier les modes de déplacement et sécuriser les trajets font partie des objectifs du conseil départemental :

- 21 M€ consacrés aux mobilités alternatives en dix ans pour la réalisation de 107 km d'aménagement cyclable dans le cadre de son schéma directeur des mobilités douces ;
- création de liaisons cyclables, parkings relais, aires de covoiturage ;
- mise en place de la dotation départementale de mobilités alternatives (DDMA).

Les voies vertes reliant Muides-sur-Loire à Saint-Laurent-Nouan, Morée à Saint-Hilaire-la-Gravelle et Blois à Fossé en 2022 ont récemment été mises en service, comme la piste cyclable reliant Blois à Valencisse (Molineuf). À venir, les nouvelles voies vertes de Romorantin-Lanthenay et celle reliant Saint-Gervais-la-Forêt à Cellettes.

2

C'est en millions d'euros le montant annuel consacré aux mobilités douces par le département.



Lauréats 2024 des trophées « Le 41 par nature ».

Protection de la faune et de la flore

« Le 41 par nature », programme des rendez-vous nature du conseil départemental, invite les Loir-et-Chériens à des sorties photo, expositions, spectacles, ateliers et balades dans les espaces naturels sensibles du département. Devant le succès de ces rencontres et pour récompenser les initiatives en faveur de la biodiversité, les trophées « Le 41 par nature » ont été créés en 2024 pour les jeunes de 10 à 20 ans et les entreprises du département. Protéger la biodiversité, c'est naturel en Loir-et-Cher !



Centrale photovoltaïque aux archives départementales de Vineuil.

Un programme photovoltaïque pour changer d'ère

Le Loir-et-Cher s'engage pour l'environnement en déployant un vaste programme photovoltaïque dans le cadre de son plan d'action Agenda 2030. Entre 2022 et 2026, 22 centrales photovoltaïques seront installées sur les toitures de 17 collèges et de certains bâtiments administratifs du département, dont les archives départementales à Vineuil. Objectif : produire l'équivalent de la consommation électrique de tous les collèges à l'horizon 2027. L'économie de gaz à effet de serre est estimée à 300 tonnes de CO₂ par an. La transition énergétique est bel et bien engagée en Loir-et-Cher.

Les travaux de la passerelle sur la Loire ont commencé mi-avril.



© MARC MIRMAN ARCHITECTURE

Une nouvelle passerelle sur la Loire

Les travaux de la future passerelle sur la Loire entre La Chaussée-Saint-Victor et Vineuil, conçue pour permettre aux piétons, cyclistes et cavaliers de franchir le fleuve royal en toute sécurité, débutent. Cet ouvrage, d'un montant total de 17,48 millions d'euros, offrira un point de vue exceptionnel aux Loir-et-Chériens en promenade ou sur le chemin du travail, comme aux milliers de touristes empruntant chaque année la Loire à vélo ou ralliant les sites emblématiques du Val de Loire. C'est aussi un acte fort dans la politique de mobilités douces menée par le département depuis 2022. Livraison prévue au printemps 2027 (voir en page 8).

4

C'est le nombre de financeurs de ce projet : le Département de Loir-et-Cher (31 %), l'État (27 %), la Région Centre-Val de Loire (28 %) et Agglopolys (14 %).



Travaux en cours au collège de Veuzain-sur-Loire.

Construction et rénovation des collèges

Le département a lancé, depuis quelques années, une politique « XXL » de construction et de rénovation de l'ensemble des 26 collèges publics du département. Ceux de Bracieux et de Saint-Laurent-Nouan ont bénéficié d'une rénovation de grande ampleur. Celui de Neung-sur-Beuvron a été entièrement restructuré dans le cadre de la démarche du « Collège du futur ». À Veuzain-sur-Loire, la rénovation de la demi-pension et du gymnase est concrète, tandis que d'autres travaux s'achèveront en 2027. À Saint-Amand-Longpré, les travaux débiteront en 2026. Côté Selles-sur-Cher, le démarrage du chantier est prévu à l'été 2027. Outre ces réalisations, le département consacre chaque année 3,8 M€ au gros entretien et à la rénovation de l'ensemble des collèges du territoire.



Livraison de légumes locaux aux collègues du département.

Des restaurants scolaires de qualité

Le département garantit aux collégiens des produits locaux, de saison et de qualité dans leur assiette grâce à ces dispositifs :

- Agrilocal 41, la plateforme de commande publique qui favorise et développe l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective ;
- « Frais devant ! », qui regroupe une légumerie et une activité de livraison de produits locaux destinées aux 26 collèges publics ;
- « Le Déjeuner du Loir-et-Cher », élaboré une fois par an dans les collèges, en collaboration, cette année, avec Anthony Maubert, le chef étoilé du restaurant Assa ;
- « La santé dans l'assiette », ateliers organisés dans les collèges avec une nutritionniste diététicienne ;
- Les journées « Alimentation collèges » mises en place avec la Société départementale d'agriculture pour les 6^{es}.

UN DÉPARTEMENT QUI VOUS FAIT BOUGER

À travers de nombreuses animations culturelles et sportives, le conseil départemental est sur tous les fronts ! Il anime les communes les plus rurales avec des spectacles ou séances de cinéma pour tous, organise des événements dans les bibliothèques et médiathèques, soutient des manifestations de portée nationale, voire internationale, et favorise le tourisme sous toutes ses formes. Au quotidien, la collectivité aide les clubs sportifs et encourage la pratique du sport chez les jeunes.

Clap 41 : le 7^e art près de chez vous

En 2023, le conseil départemental a créé « Clap 41 », un cinéma itinérant destiné aux habitants des territoires ruraux. Prenant en charge le matériel et la location des films et mettant à disposition un agent pour assurer la projection, le département propose des séances de cinéma clés en main pour les Loir-et-Chériens dont la commune ne dispose pas d'un cinéma à proximité. Tout au long de l'année (excepté en juillet et août), 41 séances gratuites en tout sont organisées le mardi soir. Des séances spécifiques pour les enfants ont lieu le mercredi durant les vacances scolaires : 41 bonnes raisons de se faire une toile.



Clap 41, des séances gratuites de cinéma à la campagne.

Les Musicales 41, virtuoses et populaires

La 4^e édition des Musicales 41 se tient fin septembre en compagnie d'artistes de renommée nationale et internationale. Un rendez-vous désormais inscrit dans le paysage culturel local. Désireux d'offrir aux Loir-et-Chériens des spectacles de qualité près de chez eux, le département mise sur l'éclectisme et l'excellence pour un week-end de découvertes et de partage autour de la musique. Rendez-vous du 26 au 28 septembre à Blois avec l'ensemble Gli Incogniti et Renaud Garcia-Fons, puis à Vendôme, avec l'opéra *Don Quichotte* sur grand écran.



Alexander Malofeev, un prodige présent aux Musicales 2024.

Estival'41, le festival de l'été

Une quinzaine de concerts gratuits de début juillet à fin août, aux quatre coins du Loir-et-Cher, tel est le cocktail culturel du festival Estival'41, conçu et porté par le conseil départemental depuis 2022. Au programme, des concerts gratuits, aux esthétiques variées, en plein air dans des lieux publics, sur l'ensemble du territoire. Une belle manière de découvrir des talents tout en profitant d'une pause estivale bienvenue. Cette année, ça se passe dans les 15 cantons du département, du 9 juillet au 29 août.



Des spectacles gratuits tout l'été : Les Estivales 41 deviennent Estival'41.



La Oups Dance Company a bénéficié d'une résidence de territoire.

Nouveauté, les résidences de territoire

Depuis un an, le conseil départemental propose le dispositif « résidence de territoire » à de jeunes artistes. Objectifs : les aider dans leur création et favoriser la pratique artistique dans le monde rural grâce à des rencontres avec les habitants. La Oups Dance Company a ouvert le bal avec une résidence en vallée du Cher en 2024. Depuis septembre dernier (et jusqu'en juin 2025), la compagnie de théâtre Stella a investi Beauce la Romaine avec plusieurs projets réunissant des jeunes et des associations locales. Ces résidences de territoire montrent que la culture s'adresse à tous, partout en Loir-et-Cher.



Les Collégiades 41, des mini-JO !

Loir-et-Cher, terre de sport

Si l'année 2024 a été marquée par les Jeux olympiques et le passage de la flamme le 8 juillet dernier dans sept communes, le Loir-et-Cher n'avait pas attendu les JO pour être une terre de sport. Depuis 2019, le conseil départemental soutient les sportifs de haut niveau (25 par an depuis 2023). En parallèle, afin de sensibiliser les jeunes aux pratiques sportives, le département a lancé avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) des « classes olympiques » dans les collèges volontaires. Ces classes vivent tout au long de l'année des rencontres sportives baptisées les « Collégiades 41 ». Le sport, facteur de cohésion sociale, de bien-être et levier d'éducation : un triptyque gagnant.



L'Open Generali, un événement sportif XXL.

Le conseil départemental, partenaire des grands événements

Tout au long de l'année, le département est partenaire des grands événements locaux et nationaux comme le Tour cycliste du Loir-et-Cher, Chambord Live, le Game Fair, l'Open Generali, Jazzin' Cheverny ou encore les Internationaux de tennis de Blois. Le conseil départemental accompagne un très large éventail de manifestations pour offrir aux Loir-et-Chériens des moments de partage, leur faire vivre des expériences inoubliables et mettre en valeur l'exceptionnel patrimoine naturel et culturel du territoire. C'est notamment par son offre événementielle complète que le Loir-et-Cher allie si bien attractivité et bien-vivre.



Yves Gauthier, lauréat 2025 du label « Livres de Loir-et-Cher ».

La médiathèque départementale, à livre ouvert

En 2024, la direction de la lecture publique de Loir-et-Cher est devenue la médiathèque départementale. Pilotant un réseau de 129 bibliothèques dans l'ensemble du département, elle diffuse des supports très variés (livres, CD...) et renforce sa proximité avec de nombreux dispositifs et animations, tels que :

- « Des livres à soi », qui prévient l'illettrisme des enfants en lien avec les services de la protection maternelle et infantile ;
- « Livres de Loir-et-Cher », label qui récompense chaque année un auteur du département ;
- « Amies voix », festival consacré au conte et destiné aux jeunes lecteurs ;
- « Media'Tech », festival de création numérique.



La montgolfière du département, une vraie fierté !

Une montgolfière aux couleurs du Loir-et-Cher

Levez les yeux, le ciel est bleu... Dans sa stratégie de promotion touristique et de visibilité, le conseil départemental s'est associé à Aérocom Montgolfières, opérateur local, pour mettre en vol une montgolfière aux couleurs de la collectivité. Offrant une vue à 360° sur les châteaux, la Loire et les paysages loir-et-chériens, ces vols sont de véritables moments d'évasion et de communion avec la nature. Une façon de découvrir le Loir-et-Cher autrement et une opération de visibilité qui marque. Plus que jamais, le voyage commence ici, en Loir-et-Cher !



L'aérodrome Blois-Le Breuil, un pôle aéronautique complet.

Aérodrome de Blois-Le Breuil : un modèle de polyvalence

L'aérodrome de Blois-le Breuil, plateforme polyvalente, accueille diverses activités aéronautiques : aviation de loisir, formation, maintenance, événements aériens et services aux entreprises. Ses infrastructures, propriété du conseil départemental de Loir-et-Cher, sont administrées par une société d'économie mixte à opération unique (Semop), entité organisationnelle alliant expertises publique et privée pour une gestion optimisée. Cette configuration unique en fait un pôle aéronautique complet au service du développement économique et touristique local, tout en préservant sa vocation d'accueil pour les passionnés d'aviation.



À vélo, on découvre le Loir-et-Cher autrement.

Le Loir-et-Cher, premier département touristique de la région

Première destination touristique de la région Centre-Val de Loire, le Loir-et-Cher renforce d'année en année sa stratégie d'attractivité. Outre les « locomotives » que sont Beaulieu ou Chambord (3 millions d'entrées à eux deux en 2024), le département mise sur la dynamique collective des opérateurs et sur de nombreuses initiatives :

100 % conseil départemental :

- « Une journée aux châteaux », visite gratuite de châteaux du territoire,
- développement du site gallo-romain Tasciaca, à Thésée ;

avec des partenaires :

- campagnes d'affichage à Paris et en région parisienne,
- création de voies vertes et de circuits vélo.

Autant d'atouts et de raisons de venir découvrir notre beau département. Le patrimoine a de l'avenir en Loir-et-Cher.